FRC 1.414c

Case
FRC
13580

DISCOURS
D'UN MEMBRE
DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
A SES CO-DÉPUTÉS.

1789.

THE NEWBERRY
LIBRARY

DISCOURS

D'UN MEMBRE

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A SES CO-DÉPUTÉS.

MESSIEURS,

Si je n'ai pas atteint, dans mon premier discours, le but que je me proposois en examinant quels étoient les vœux de nos Commettans, nos opérations pour les remplir, & les effets qu'elles ont produits, ma conscience n'en est pas moins déchargée. J'ai rempli un devoir de rigueur. Le défaut de succès dans une pareille entreprise, est un surcroît de calamité publique; & j'avoue qu'il pese trop sur mon cœur pour me permettre de garder un silence qui l'aggraveroit encore. D'ailleurs, les événemens présens, en justifiant

mon opinion ſur la cauſe de nos malheurs, m'invitent à une nouvelle tentative, & je me ſens le courage de la faire avec cet abandon de moi-même, auquel ne ſut jamais réſiſter une ame franche & profondément affectée.

Serai-je plus heureux dans ce ſecond eſſai auprès de vous, Meſſieurs, pour exciter votre zele, pour épurer vos intentions; pour rectifier, s'il le faut, vos motifs; pour rendre ſalutaires à la Nation, vos longs & pénibles travaux? Serai-je aſſez heureux auprès d'un peuple, jadis ſi doux, ſi ſoumis à la forme de ſon gouvernement, & ſi reſpectueux envers ſes Souverains? Je le deſire, & je vais y travailler avec le tranſport d'un cœur paſſionné pour le bien.

J'ai des vérités terribles à révéler, de grands malheurs à raconter, des inculpations graves à former. Daignez m'écouter, ô vous, dont la hardieſſe de mes aſſertions bleſſera peut-être la délicateſſe. Je vous demande la même grace, ô vous, s'il en eſt quelqu'un, dont la pureté des intentions n'ait pas répondu à la ſainteté de ſes devoirs. Je ne veux ni calomnier la vertu, ni irriter le vice; mais je cherche à réveiller le courage, & à rompre le taliſman qui égare la probité même. Je voudrois inſpirer

une confuſion ſalutaire à l'ame qui ſuit une erreur criminelle, & la ramener à la vertu par le repentir.

Quelle circonſtance fut jamais plus favorable que celle où la nuit ſombre des intrigues & des factions, qui a ſi profondément aveuglé le peuple, commence enfin à ſe diſſiper, où il peut entrevoir ce foyer de ruines dans lequel ſe ſont forgés les complots ſacrileges qui trompent la nation, qui l'excitent, la pouſſent à ſa perte, & la lui font conſommer par ſes propres mains.

Tel eſt, Meſſieurs, le grand deſſein qu'a oſé former mon amour pour ma patrie; je vais l'expliquer avec plus de détail dans l'examen de ces trois queſtions:

1°. Quel eſt l'état préſent de la France?

2°. Qui l'a réduite à cet état?

3°. Peut-on l'en retirer?

1°. *Quel eſt l'état préſent de la France?*

C'EN eſt preſque fait de la nation françaiſe. Cette vérité eſt terrible; mais qui pourroit ſe la diſſimuler en voyant le déſordre, la confuſion, l'anarchie qui la déſolent, dénaturent ſon eſprit & changent ſon caractere? Qui pourroit douter

de l'excès irremédiable du mal en le comparant avec l'insuffisance des moyens, je ne dis pas pour arrêter, mais même pour suspendre la violence de l'incendie dont la France est embrasée ? Cette Nation, que nous avons vue résister durant tant de siecles aux révolutions du temps, à l'inconstance des opinions qui influent si puissamment sur l'existence des sociétés, aux efforts plus actifs encore des passions fougueuses qui se nourrissent de sang & de meurtres ; avec quelle célérité la voyons-nous aujourd'hui se dissoudre, se fondre & s'anéantir ? Il ne lui a fallu que quelques mois pour détruire le long ouvrage de la nature & de la politique qui en faisoit la premiere nation de l'Univers, &c'est elle-même qui a forgé le fer destructeur qu'elle a plongé dans son sein. Encore quelques jours, & nous verrons les pitoyables restes des Français échappés au glaive des dissensions civiles, implorer le joug des puissances qu'ils couvroient autrefois de leur ombre salutaire, ou errer tristement parmi des monceaux de cendres & de ruines, attestant aux regards étonnés de l'Europe, les effets redoutables de l'anarchie.

Eh ! peut-il en être autrement ? La base sur laquelle portoit la constitution politique est renversée ; il faut bien que l'édifice s'écroule. Les prin-

cipes de la vie ſont attaqués ; comment ne s'enſuivroit-il pas une mort certaine ?

Mais n'avons-nous pas vu d'autres agitations auſſi convulſives, des mutations accompagnées de ſignes non moins effrayans, des tems, peut-être plus déſaſtreux, devenir des criſes heureuſes & comme un travail de la nature qui nous préparoit un ſiecle de gloire & de proſpérité ?

Il eſt vrai que l'eſpoir chimérique d'une pareille révolution qu'on nous préſentoit avec adreſſe, nous a ſouvent endormis ſur le précipice qu'on nous faiſoit creuſer nous-mêmes ſous nos pieds. C'eſt ainſi que l'inſidieuſe Médée trompa la piété trop crédule des filles de Pélias. Mais il n'eſt plus permis de le croire ; non, non, Meſſieurs, il ne fut jamais un état de choſes pareil à celui qui nous fait gémir. N'abuſons pas des termes : la France a éprouvé pluſieurs révolutions ; mais ſes convulſions préſentes n'en ſauroient préparer une qui lui ſoit favorable. C'eſt de ſa deſtruction, c'eſt de ſon anéantiſſement qu'elles ſont les ſignes infaillibles : c'eſt un abyme ſans fond que celui où nous la voyons : comment eſpérer un retour heureux ? L'œuvre ſi puiſſamment ourdie, qui conſomme notre ruine, le gouvernement l'avoit caractériſé, ſans s'en appercevoir, lorſqu'il nous invitoit à nous réunir

pour opérer une *régénération* que nous allions rendre néceſſaire. S'il n'a pas compris l'abus qu'on pourroit faire de ce mot, les ennemis de la patrie ne s'y ſont pas mépris. Vous avez vu avec quel empreſſement ils l'ont ſaiſi, avec quelle adreſſe ils l'ont fait valoir, pour donner à des opérations forcées, l'apparence de la juſtice & l'expreſſion des vœux de la nation.

Ne nous laiſſons donc point ſéduire par des paroles trompeuſes. Nous avions un gouvernement qui a fait long-temps la ſplendeur & la proſpérité du royaume; nous l'avons aboli pour y ſubſtituer tout ce que l'arbitraire a de plus inconſéquent & de plus déſaſtreux. L'induſtrie fleuriſſoit, l'abondance récompenſoit le travail aſſidu du cultivateur; la tranquillité civile étoit le fruit d'une police attentive; le commerce animé par les encouragemens du gouvernement rendoit toutes les nations tributaires de la nôtre, & nous avons tout réduit à une ſtagnation effrayante. Le trône qu'environnoit autrefois tant de dignités & qui fit ſi long-temps l'objet de notre orgueil au milieu des peuples les plus floriſſans, le trône n'eſt plus aujourd'hui qu'un vain ſimulacre & comme une repréſentation théâtrale; & ſi le monarque qui l'occupoit avec gloire, n'eſt pas perſonnellement avili, c'eſt ſa conſtance, c'eſt

ſon héroïque fermeté qui le font briller d'un nouvel éclat, dans l'humiliante condition où nous l'avons précipité. Il exiſtoit des loix, garantes du repos, de la propriété, de la liberté civile, en même-temps qu'elles étoient le frein du méchant & l'effroi du coupable; nous en avons affranchi le peuple, l'impunité lui a bientôt appris à les braver & à les mépriſer. Il y avoit un ordre néceſſaire au maintien de la ſociété, une combinaiſon de pouvoirs ſagement organiſée, d'où réſultoit le droit de commander, la ſubordination & le devoir de l'obéiſſance. Aujourd'hui on ne reconnoît plus que les écarts du caprice, les fureurs de la cabale, l'arbitraire encore plus pernicieux de la violence & des emportemens populaires. Une force publique entre les mains d'un Prince ſage, faiſoit la ſûreté de l'Etat au-dehors, & maintenoit ſa tranquillité au-dedans : cette force n'eſt plus qu'entre les mains de cette portion du peuple françois qui n'a aucune connoiſſance pour en diriger l'uſage, & qui ne peut en aimer que les excès. Un lien réciproque uniſſoit les provinces, une équité naturelle, fortifiée par les principes d'une ſeine politique, reſpectoit les droits reconnus & les priviléges avoués; le peuple françois préſentoit l'image d'une grande famille dirigée par un même eſprit. On ne voit plus à préſent que diviſions, inté

rêts divers, soupçons injustes, qu'un égoïsme meurtrier pour toute association ; ou s'il subsiste encore quelque correspondance entre les parties de ce vaste Etat, ce n'est que celle qu'entretiennent entre eux des hommes pervers ; pour faire réussir leurs coupables projets. Leur ligue a rompu la communication des gens de bien, un espionnage tyrannique a forcé ceux-ci au silence, à la retraite, à l'affectation d'insensibilité sur nos maux ; encore leur en fait-on un crime ; encore erige-t-on, pour les y citer, un tribunal d'inquisition ; comme pour avertir la haine, le ressentiment, la calomnie, que le moment de déployer leurs funestes ressources est arrivé.

Quelle société que celle où toute confiance réciproque est ainsi détruite ! où la haine des personnes suit celle des conditions ; où les récompenses qui étoient le prix des services, deviennent un signe de persécution ; où la fidélité & la soumission au pouvoir légitime sont traitées de rébellion & punies comme des forfaits ; où le mérite est un crime & où l'improbation du désordre attire de châtimens !

Continuons le tableau de notre prétendue *régénération*. Il est une subordination de l'ignorant au savant, subordination de respect dictée par la raison & conforme à notre nature ; nous l'avons abolie comme contraire au droit de l'homme. Il en est une

du foible au fort, ſubordination dictée par la ſageſſe des loix & le ſentiment général d'humanité ; nous avons ſoulevé les paſſions contre la bienveillance naturelle, nous avons rompu le lien qui enchaînoit la force, nous avons éteint les lumieres de la ſageſſe qui en guidoient l'uſage. Il en eſt une du pauvre au riche, ſurbordination de reconnoiſſance & d'attachement ; nous en avons calomnié le principe pour nous refuſer à ſes effets avec une apparence de juſtice. Il en eſt une du ſujet au ſouverain, du citoyen au magiſtrat, ſubordination indiſpenſable pour la police d'une nation & le repos de la ſociété, nous l'avons dévouée à l'indignation & à l'opprobre ſous l'odieux nom d'Ariſtocratie, pour lui ſubſtituer les excès de l'indépendance qu'on nomme liberté. Il en eſt une de l'oiſif conſommateur à l'utile & induſtrieux citoyen, du manouvrier au propriétaire ; ſubordination conſacrée par l'eſprit & la nature des ſociétés, & nous lui avons ſubſtitué la chimere d'une égalité impoſſible dans la pratique, & deſtructive de toute aſſociation. Il en eſt une de l'homme né dans l'obſcurité à celui que ſes parens décorent de la gloire d'un nom, fruit précieux d'une longue ſuite de ſervices & de vertus ; cette ſubordination, avouée de la raiſon, reconnue & reſpectée même dans les Républiques le

plus populaires, comme l'encouragement le plus utile & la reconnoiſſance la plus flatteuſe ; & nous l'avons réprouvée comme contraire au droit auſſi abſurde qu'il eſt imaginaire *de tous à tout.* Il en eſt une que ſon utilité oblige de rendre abſolue, c'eſt celle du ſoldat à ſon chef, & nous l'avons ſoumiſe au raiſonnement & à la réflexion qui en rallentiſſent les effets, & ſouvent la convertiſſent en rébellion. Il en eſt une, enfin, de l'homme religieux au miniſtre de la religion, ſubordination d'un ordre ſurnaturel, conſacrée par tous les droits, auſſi néceſſaire au repos public, qu'eſſentielle aux bonnes mœurs ; & nous l'avons avilie pour l'anéantir plus ſûrement : nous l'avons confondue avec la ſubordination du mercénaire, au riche qui le *ſalarie.* Ainſi la nature, la raiſon, les inſtitutions politiques, la religion qui doivent concourir à former la conſtitution d'un état, & le rendre par leur accord, durable & floriſſant, ont perdu toute leur énergie parmi nous, leur voix eſt méconnue, leurs droits ne ſont plus que le prétexte de la tyrannie, & le mépris de leur ancienne autorité eſt la marque d'une ame libre de tout préjugé.

Comment ſe flatter d'aſſeoir la ſociété ſur de pareilles baſes ? Le cahos renaît avec la confuſion des élémens ; l'anarchie qui eſt le cahos po-

litique eſt la ſuite néceſſaire de la confuſion des ordres & du mépris des pouvoirs. Eh ! nos peuples ſi cruellement trompés, ne ſe croient-ils pas déjà diſpenſés de toute eſpece d'obligations ? N'a-t-on pas exalté leurs paſſions juſques à les faire rougir d'avoir reſpecté quelqu'autorité ? Les excès de la licence ne lui paroiſſent-ils pas un foible dédommagement de ſon ancienne ſoumiſſion aux loix ?

Pour le porter à franchir avec audace les bornes les plus ſacrées, de quels écrits ſéditieux n'a-t-on pas inondé la France? Quels principes erronnés n'a-t-on pas érigés en maximes de juſtice & d'équité ? Quel eſt l'ordre des choſes dont l'empire reſpecté juſqu'ici, n'ait pas été traité d'eſclavage politique, d'invention du pouvoir arbitraire, de machination, d'une ariſtocratie odieuſe qui veut tout aſſervir. Le pouvoir le plus légitime a été traveſti en entraves de la liberté, les droits en attentats contre la nature, les titres & les diſtinctions en uſurpations frauduleuſes, en préjugés outrageants pour la Nation. De là, les cris ſéditieux d'un amas informe & confus d'hommes de la lie du peuple, de vagabonds, réunis en corps pour vendre leurs fureurs au méchant qui les ſoudoyoit ; les volontés de ce tribunal inique ont paru des arrêts légitimes, & la vie du citoyen eſt devenue le jouet de ces bandes

effrénées, qui, le fer & le feu à la main, ont dévasté les campagnes, pour prouver l'injustice des propriétés. L'humanité même a été outragée comme pour la punir d'avoir servi de fondement à l'ordre qu'on vouloit anéantir. Une funeste émulation pour la destruction & le ravage, a été préconisée comme le sentiment profond des vrais droits de la Nature.

Ces excès, je l'avoue, sont invraisemblables, & les annales du monde, malgré tant de calamités politiques qu'elles renferment, n'avoient jamais permis de conjecturer celles dont nous sommes les auteurs & les victimes. Mais si quelqu'un trouve de l'exagération dans ce tableau, j'en appelle aux aveux que la force de la vérité, ou un danger personnel, ont arraché si souvent à ceux d'entre vous qui ont paru dans cette tribune. J'en appelle aux détails que les Ministres ont plus d'une fois mis sous vos yeux, de la détresse de l'état & de leur impuissance pour y remédier. J'en appelle à toutes ces relations affligeantes qui nous arrivent de toutes les parties du Royaume, & dont nos feuilles périodiques sont les échos trop fideles. J'en appelle enfin à l'Europe entiere, qui retentit du triste récit de notre destruction, qui voit de toutes parts nos compatriotes errans sur une terre étrangere, &

fuyant leurs foyers, pour éviter une proſcription inique.

Auſſi, cette France, jadis ſi reſpectée, faiſant à ſon gré la deſtinée des nations, n'eſt preſque plus comptée parmi les Puiſſances de l'Europe. Son influence n'a plus de poids dans la balance des affaires générales. On ne la conſidere que comme un objet de compaſſion, comme un de ces grands exemples que le ciel prépare à la terre, quand il veut donner aux peuples une leçon terrible; ou comme une région empeſtée, dont l'air contagieux peut porter le germe du mal qui la dévore, chez les peuples voiſins encore ſains & robuſtes.

Tout eſt donc perdu, état, richeſſes, induſtrie, opinion publique. Comment douter après cela que nous ne touchions au moment d'une ruine totale? J'avoue franchement que je ne peus ſouvent me défendre de quelque ſurpriſe, quand je vois cette ruine ſi long-temps retardée. Quand tous les liens d'un édifice ſont rompus, qui peut encore ſuſpendre la diſſolution de ſes parties? Quelle conſidération peut encore retenir un peuple qui n'a plus de frein, & l'empêcher, ſur-tout, lorſqu'on l'encourage, de courir au pillage, de s'enivrer de ſang, & porter par-tout l'incendie? Il a le ſentiment de ſa force; il ſait qu'il n'en exiſte point d'autre que la

ſienne ; il voit qu'il ne peut échapper à ſes coups que les victimes qu'il voudra bien épargner : cependant il ne fait encore que des tentatives ; il ne ſe livre à des excès momentanés que pour prouver, ce me ſemble, que ce n'eſt ni la crainte, ni l'impuiſſance qui ſuſpendent ſes fureurs. Eſt-ce un reſte d'habitude dont il ne peut encore ſecouer l'aſcendant ? Eſt-ce l'effroi de l'abyme, où il ſe plongeroit lui-même, en y précipitant la Nation ? Eſt-ce enfin, une derniere faveur du ciel, qui nous laiſſe le tems de réunir nos efforts & de prévenir l'inſtant fatal où le vaiſſeau de l'Etat entr'ouvert de toutes parts va ſe perdre dans l'abyme ? Sages pilotes, profitez de ce délai peut-être fort court ; hâtez-vous de rechercher & de refermer la voie qui ouvre un paſſage facile aux eaux dont nous allons être ſubmergés ; ſouffrez que je dirige votre travail, comme j'ai tâché d'exciter votre zele.

2°. *Qui a plongé la France dans cet état de miſere ?*

Puiſque nos maux ne ſont que trop réels, ils ont ſans doute une cauſe, & combien mérite-t-elle l'exécration publique ! je ſais que la France ne pouvoit plus ſe paſſer d'une réforme. Mais il nous reſtoit des reſſources bien ſupérieures à ſes beſoins.

Un ſage emploi de nos moyens auroit étonné les Nations, & fait naître la gloire de notre Patrie, de ſa détreſſe & de ſes erreurs mêmes. Son ſort nous étoit confié, Meſſieurs, c'eſt dans nos mains qu'elle avoit dépoſé tout ce qui étoit capable de lui rendre ſon ancienne ſplendeur, & nous nous en ſommes ſervi pour ajouter à ſon opprobre & à ſon ignominie.

Cette imputation eſt ſans doute infiniment grave, mais elle eſt fondée. Déjà depuis long-temps les hommes ſages, forcés au ſilence par la crainte, la formoient dans le ſecret; le peuple, que le ſentiment de ſa miſere commence à arracher à cette effervescence que nous avions excitée, la répete aſſez haut; les provinces la juſtifient par leurs réclamations; nos diviſions inteſtines & les écrits des membres de l'aſſemblée qui en dévoilent les myſteres d'intrigue & de mauvaiſe foi, achevent de lever le peu de doute qui reſtoit, & bientôt l'indignation publique ſe joignant à celle des nations voiſines, conſommera notre honte & notre aviliſſement.

Si mes propos vous paroiſſent durs, je dois vous dire qu'on les répete dans toutes les claſſes de la ſociété; que j'adoucis encore les expreſſions des ſentimens que leur inſpirent nos opérations.

L'inquiſition que nous avons exercée ſur la preſſe, avoit obſtrué cette voix d'une réclamation

publique ; mais dès que la néceſſité ou la négligence nous a fait relâcher ſur cette précaution, les cœurs ſe ſont montrés à découvert, & les nouveaux écrits nous prouvent, par les vérités dures pour nous, qui y ſont contrevenues, quelle étoit l'indignation ſecrette.

Je ſais que les hommes les plus ſages ſont ſouvent les jouets d'une aveugle, mais irréſiſtible néceſſité qui trompe leur prudence & fait naître les plus grands maux, des moyens que l'eſprit de l'homme avoit regardés comme des moyens de bien public. Je ſais que c'eſt ſur-tout dans le gouvernement & l'adminiſtration d'un grand Etat, que ſe voient ces jeux cruels de la fortune : ainſi il eſt juſte qu'on examine notre cauſe avant de la juger ; & quoique nous n'ayons pas ſuivi cette regle d'équité dans les jugemens que nous avons portés ; quoique nous les faſſions exécuter avec rigueur, parce que nous diſpoſons de la force publique, le droit d'être entendus, de travailler à notre juſtification, & de demander juſtice, ne nous eſt pas moins dû. Le brigand qui a jetté la conſternation dans une province, dont la main a verſé le ſang des voyageurs, a toujours joui du même droit ; & les arrêts de nos Tribunaux ne l'ont condamné, qu'après l'avoir juridiquement convaincu de ſes forfaits.

Suppoſons donc, Meſſieurs, que les principes arbitraires

bitraires dont nous avons fait des loix pour légitimer nos opérations, n'exiſtent plus, & que c'eſt ſur les régles d'équité, reçues chez toutes les nations, qu'on nous juge. Voici les chefs d'accuſation intentés contre notre aſſemblée.

1°. Nous avons voulu, dit-on, les malheurs de la France. 2°. Nous les avons ſuſcités. 3°. Ils étoient néceſſaires à nos projets.

1°. Nous avons voulu les malheurs de la France.

J'avoue que je n'ai ſu que répondre à la preuve de cette premiere imputation. On vous avoit tracé, me diſoit-on, la marche de vos travaux ; on vous avoit marqué le but où vous deviez tendre ; on n'avoit négligé aucun des moyens qui pouvoient empêcher toute erreur, ou enchaîner toute paſſion : tout cela ſe prouve par l'intention du Monarque, conſignée dans ſes inſtructions aux provinces, en les invitant à s'aſſembler ; dans le réſultat des aſſemblées des bailliages, & les cahiers de nos commettans ; dans leur ſage précaution d'exiger nos ſermens & de donner des limites à nos pouvoirs. Vous avez mépriſé vos inſtructions, vous n'avez tenu nul compte de vos ſermens : au lieu de vous regarder comme des réformateurs d'abus, vous

vous êtes prétendus des légiſlateurs ; au lieu de purger de leurs défauts, des loix d'adminiſtration, bonnes en elles-mêmes, vous y avez ſubſtitué vos projets arbitraires ; au lieu de rétablir la dépendance réciproque du gouvernement & de la nation, altérée par le temps & la cupidité, vous avez voulu créer un état nouveau, & faire une conſtitution qui ne pourra jamais être celle de la monarchie françoiſe ; au lieu de rendre ſes droits à chaque ordre de l'état, d'en combiner la force, & de faire naître l'harmonie de leur équilibre, vous avez, au mépris de l'exemple, de la poſſeſſion immémoriale, & du bien que la raiſon & l'uſage en avoient tiré, détruit toute diſtinction, & établi un gouvernement populaire que le caractere françois ne ſauroit comporter.

Suivre l'intention de vos commettans, c'étoit remplir leurs intentions, les aſſocier au ſuccès de vos travaux par la confiance qu'ils avoient miſe en vous, & rendre à l'état ſa ſplendeur en établiſſant la liberté de la nation & les droits du gouvernement ſur une baſe ſolide. Le ſuccès n'eût-il pas répondu à l'attente publique ? la nation, du moins, n'auroit pu vous refuſer le tribut d'eſtime mérité par votre zele à lui obéir. Inſtruite par ſon expérience & par la ſageſſe de vos réflexions, vous l'auriez

vue rendre juſtice à votre fidélité & à vos lumieres ; ainſi vous faiſiez le bien avec honneur, ou vous conſerviez cet honneur, quand même le malheur public ſeroit né de vos opérations.

En ſubſtituant vos projets à la volonté de vos commettans, en déclarant que vous croyiez vos umieres ſupérieures aux leurs, & que loin d'avoir ɹdroit de vous donner des entraves par leurs cahiers & par le ſerment que vous aviez prêté, ils s'étoient obligés eux-mêmes à recevoir en aveugles vos déciſions, à regarder comme des loix irrévocables, même ces décrets qui ont été le fruit d'une effervescence ſans principes ; ne vous êtes-vous pas dès-lors rendus reſponſables de tous nos maux ? N'avez-vous pas répondu, je ne dis point ſur votre honneur ; car l'honneur eſt auſſi verſatile dans vos mains que les droits naturels, mais ſur votre vie, du repos, de la proſpérité, de la gloire de la nation ? Ou détruiſez encore cet axiome fondamental, que c'eſt être reſponſable des effets, que de vouloir la cauſe, ou rendez-nous compte des biens que vous nous avez enlevés, & convenez que vous avez voulu la ruine de la France.

J'ai allégué, pour notre défenſe, l'eſpoir de faire une légiſlation épurée de tous défauts, en

aiſſant loin derriere elle toutes celles qui l'ont précédée ; j'ai proteſté que nous étions bien éloignés de prévoir un ſuccès ſi contraire au bonheur de l'état. Vous ne pouvez concevoir l'indignation qu'a excitée une excuſe priſe de notre ignorance. Ne pas preſſentir les ſuites d'un projet qu'on forme ſoi-même librement, qu'on arrange avec réflexion ! Et qui ? une aſſemblée qui ſe dit la plus éclairée de tous les corps légiſlatifs, qui aſpire à la gloire de devenir le modele de tous les peuples, & qui regarde ſon ouvrage comme le chef-d'œuvre du génie politique. Excuſer des erreurs auſſi faciles à prévoir, en diſant, je ne croyois pas ; quelle puérilité !

Vous n'attendiez point ce mauvais ſuccès ? (a-t-on ajouté avec aigreur.) Eſt-ce donc là une excuſe raiſonnable ? Vous deviez être aſſurés du contraire ; & avant d'abandonner la voie qui vous étoit tracée ; il falloit en démontrer l'inſuffiſance ; porter juſqu'à l'évidence l'infaillibilité de celle que vous préfériez ; demander, ſolliciter la liberté de la ſuivre ; vous récuſer, enfin, ſi vous étiez refuſé ; & montrer par une telle fermeté la pureté de votre conſcience, & la franche loyauté de votre caractere. Mais, ſans doute, cette démarche ſe ſeroit mal aſſortie avec les intrigues & les baſſeſſes

où vous êtiez descendus pour mandier les suffrages de la députation. On a un dessein formé quand on brigue ainsi les places & les honneurs ; on a des desseins particuliers quand on ne veut suivre que ses lumieres. On a résolu d'exécuter opiniâtrement sa volonté, quand on ne parvient à la satisfaire que par les voies que vous avez employées.

Quelles sont ce voies ? me demanderez-vous, vous les a-t-on indiquées ? Oui, Messieurs, & c'est dans le second reproche qu'on nous fait.

2°. Nous avons suscité les malheurs de la France.

On a rappellé à cette occasion tous les écrits incendiaires qui ont précédé notre assemblée ; la correspondance que plusieurs de nos membres entretenoient avec ce bureau de sédition & de destruction qui s'étoit formé dans la capitale ; la prépondérance que se sont acquise parmi tous les membres les plus hardis, les plus entreprenans, ceux dont la conduite & les mœurs avoient déjà formé l'opinion publique sur leur compte. Il a paru dès l'ouverture de l'assemblée, une coalition, ce symbole infaillible d'une conjuration : on lui a vu une marche opiniâtre, elle étoit prête à tout dissoudre, plutôt que de céder sur la moindre prétention. On a vu des chefs fougeux qui dominoient tyranniquement les opinions, & entraînoient malgré

eux les esprits sages & modérés que leur condition avoit rangé sous les étendards de ces chefs séditieux. Vous croyez bien qu'on n'a pas manqué de rappeller ces liaisons qu'on reprochoit à quelques-uns d'entre nous avec cette sentine de tous les maux & de tous les vices que renfermoit le Palais-Royal ; ces scenes d'horreur que nous avons paru commander, tant elles ont été justifiées parmi nous, & tant nous avons su en tirer parti pour intimider les foibles & faire adopter nos projets sans résistance. C'est un fait inconteſtable, dit-on, que les bandits ont été excités, soudoyés par des hommes puissans & capables d'exciter leur rage par l'appât de l'argent ; mais il est encore plus inconteſtable que l'assemblée a désigné leurs victimes par la maniere injurieuse dont elle a toujours parlé de la nobleſſe, par les calomnies qu'elle s'est permise sur la sincérité des procédés de cet ordre ; par les soupçons qu'elle a répandus avec soin dans tous les esprits sur la résistance des nobles au bien qu'on projettoit pour le peuple ; il est encore de notoriété publique que chacun de nous a autorisé cette opinion maligne par ses lettres à ses commettans, & qu'il a ainsi armé de fer & de feu les mains qui ont répandu la désolation dans les campagnes. Avez-vous désapprouvé ces excès, ou plutôt ne les avez-vous

pas excusés? tandis que vous traitiez de crime de lèze-nation le soupçon même d'une légere résistance de la part d'un membre de la noblesse? Vous avez crié à la conjuration, vous avez prétendu que vos jours étoient menacés, que les fers d'un esclavage politique étoient forgés; vous avez ainsi semé l'alarme & sonné le tocsin dans tout le royaume; quelles étoient vos preuves? Où étoient les apparences? Votre comité de recherches ne peut, malgré les soins les plus infatigables, & l'inquisition la plus rigoureuse, trouver à justifier un soupçon; & cependant vos terreurs paniques, ou plutôt une frayeur feinte, a jetté tout le royaume dans la confusion, & dispersé les premieres familles de l'état; le peuple s'est armé, il a démoli, brûlé les châteaux, proscrit tout homme qui lui a déplu, & cruellement massacré celui qu'il a pris pour victime de ses licences & de ses fureurs. On auroit dit que c'étoit pour ranimer sa frénésie & en récompenser les accès que l'assemblée a fait ses décrets qui ont si imprudemment exposé les moissons, dévasté les forêts, ouvert toute voie au commerce frauduleux de la contrebande, & suspendu la perception des revenus de l'état & des villes. Le décret sur les dîmes a rallumé le feu séditieux qui commençoit à s'éteindre, & celui qui

décide des biens du clergé, a mis le comble à l'incendie.

Eſt-ce le peuple qu'il faut accuſer? Non ſans doute, il n'eſt qu'un inſtrument néceſſaire, aveugle, qu'on trompe d'autant plus aiſément qu'il veut le bien & ſe laiſſe perſuader ſans examiner, qu'il le trouvera dans les conſeils qu'on lui donne. Il a bien paru que nous connoiſſions ſon caractere, & qu'il entroit pour beaucoup dans les données du grand problême que nous nous propoſions de réſoudre.

Il faut convenir, Meſſieurs, que ſi nous avons voulu exciter les troubles qui déſolent la France, nous ne pouvions mieux nous y prendre; mais quelle auroit été notre gaucherie de choiſir une telle voie pour arriver au bien qu'on attendoit de notre aſſemblée? L'accord le plus parfait régnoit entre le monarque & ſon peuple. Les propoſitions du prince, ſes ſacrifices, ſes offres de céder encore tout ce qui pourroit aſſurer la liberté politique, & la proſpérité de l'état, mettoit dans le plus beau jour la généroſité & la franchiſe de ce cœur, digne de notre adoration. La reconnoiſſance & l'acceptation des provinces, leurs vœux ſi clairement manifeſtés, l'abandon de la part de la nobleſſe & du clergé, de tout droit qui pourroit retarder le retour de la paix,

l'offre de tout privilege dont l'abolition contribueroit au soulagement de l'état & à l'allégement de la classe indigente, ne laissoit rien à desirer sur cette harmonie. Eh! nous qui devions recueillir l'honneur d'avoir scellé cet heureux accord, c'est nous qui le détruisons, c'est nous qui substituons à la place d'une opération aussi aisée, un projet chimérique, un projet destructeur de l'ordre & de la paix; un projet impossible, puisqu'il contrarie les vrais intérêts d'une nation entiere, & qu'il dénature son caractere. La France en nous rassemblant a dû croire que dans peu de jours la confiance mutuelle du souverain, & de son peuple, alloit renaître pour n'être jamais troublée, & nous avons élevé un mur de séparation qui va les désunir pour jamais. Comment pourrions-nous éviter ce jugement qui va nous rendre l'objet d'une haine éternelle, que c'est nous qui avons suscité les malheurs qui font gémir la France?

A ces preuves déja si convainquantes, on en ajoute d'autres qui semblent ne laisser plus de doute. Non-seulement, nous dit-on, vous avez voulu nuire à l'Etat, non-seulement toutes vos démarches tendoient à ce déteſtable but, mais nos maux étoient encore un moyen néceſſaire à vos projets, & la calamité publique, & le bouleverſement des

fortunes, & les forfaits que nous avons vus, avoient été calculés dans les reſſources qui aſſuroient vos ſuccès.

3°. Nos maux étoient néceſſaires à nos projets.

Qu'eſt-ce donc qu'on nous impute ? L'ambition de créer un nouvel empire, la chimere de former un gouvernement dont l'égalité ſoit la baſe ; la folie de rompre tout lien formé par la religion & par la conſcience ; l'erreur impardonnable de fonder la ſtabilité d'un état ſur l'intérêt individuel. On a vu dans nos procédés le projet d'anéantir la nobleſſe ; on y a vu la haine de la religion, la deſtruction de la monarchie, la ſuppreſſion de la magiſtrature. Nous avons manifeſté un deſſein formé de renverſer entiérement l'ancien ſyſtême de gouvernement, d'ébranler, de ruiner toutes les baſes ſur leſquelles avoit porté juſqu'à ce jour l'édifice politique ; dès-lors tous les moyens de violence nous devenoient néceſſaires ; dès-lors tous les moyens de corruption envers le peuple nous paroiſſoient juſtes ; dès-lors tous les forfaits devoient être comptés comme des actes de prudence & applaudis comme des effets du génie & de l'habileté de l'aſſemblée ; dès-lors les partis les plus

hardis ont dû être préférés, dès qu'ils paroiſſoient les plus ſûrs.

Combien les événemens qui ſe ſont ſuccédés depuis notre réunion n'ont-ils pas donné de poids à cette prévention ſur notre compte! J'avoue de bonne foi que je m'y livrerois ſans ſcrupule, ſi ma conſcience ne me rendoit un témoignage bien différent; ainſi je ne puis accuſer de témérité, mes compatriotes, les nations qui nous environnent, la poſtérité entiere, quand ils prononceront tous que nous avions rendu néceſſaires les malheurs de la France, en adoptant le projet de notre nouvelle légiſlation.

Pour détruire la nobleſſe, il falloit la calomnier, & nous l'avons fait; pour nous emparer des biens du clergé, il falloit poſer des principes injuſtes, & nous l'avons fait; pour abolir le gouvernement, il falloit le déclarer coupable de félonie, & nous l'avons fait; pour avoir une force irréſiſtible, il falloit enlever au prince la confiance des troupes, & nous l'avons fait; pour gagner l'affection du peuple, il falloit lui inſpirer de la défiance & contre le Monarque & contre ceux qui agiſſoient en ſon nom, & nous l'avons fait; pour couvrir le deſſein de nos opérations, il falloit enivrer le peuple d'un eſpoir d'amélioration, & nous

l'avons fait ; pour nous rendre maîtres des mouvemens populaires, & en faire à notre gré un moyen de ſuccès par la terreur, il falloit ſoudoyer la vile populace & la coaliſer, & nous l'avons fait ; pour nous l'attacher ſans retour, il falloit pallier ſes fureurs, applaudir à ſes forfaits, condeſcendre à ſes caprices, & nous l'avons fait ; pour n'éprouver aucune gêne dans la ſuppreſſion de la magiſtrature, il falloit la rendre mépriſable, & nous l'avons fait ; pour établir ſans contradiction l'autorité de nos décrets, il falloit annuller l'autorité royale, la dépouiller de ſa dignité, avilir le trône, nous emparer de ſa force, en nous attachant l'armée, & conſerver un ſimulacre de Monarque, juſqu'à ce que les peuples fuſſent accoutumés à s'en paſſer, & nous l'avons fait. Tant d'accord entre nos beſoins & notre marche, entre nos projets & le ſucès que nos moyens nous ont procuré, ne montrent-ils pas la liaiſon néceſſaire qui ſe trouve entr'eux ? Eh quelle autre voie pouvoit nous conduire au but décidé ! un peuple, s'il n'eſt dans l'ivreſſe de l'enthouſiaſme, oublie-t-il les droits de la nature, le reſpect pour l'autorité dont il a l'habitude, les loix inviolables de la propriété ? étouffe-t-il la voix de la religion, le cri de la conſcience, les loix de la pudeur & de l'honnêteté publique ? perd-

le toute meſure dans les ſentimens d'envie, de haine, de jalouſie, juſqu'à outrager l'humanité, & à ſurpaſſer la cruauté des bêtes féroces? ſe livre-t-il avec joie à tous les excès de la vengeance & de la barbarie, & ſe fait-il une gloire de la fureur des monſtres? Voilà cependant les ſcenes affreuſes dont le peuple français nous a rendus les témoins; voilà la route impie, ſacrilege, cannibale, par laquelle nous nous ſommes élevés au degré de puiſſance & d'autorité qui nous étoit néceſſaire pour opérer le bouleverſement de l'état.

Mais pout enivrer ainſi un peuple naturellement bon & généreux, pour fixer dans des accès d'une fureur qui va toujours croiſſant, un peuple léger & inconſtant par caractere, pour faire voir l'image de la liberté dans les excès de la licence à un peuple accoutumé au joug d'une loi peu gênante; pour inſpirer le mépris de la religion à un peuple qui s'honore de ſa foi, & l'audace d'outrager un paſteur, à un troupeau qui le ſuivoit comme un pere; pour changer en indifférence, en mépris, en dériſion, en inſulte, le reſpect & la vénération d'un peuple pour ſes ſouverains qu'il idolâtroit, & dont il ne compte les jours que par les bienfaits qu'il en a reçus, ne faut-il pas une néceſſité indiſpenſable de la part des hommes qui mettent en uſage de telles

pratiques ? Les plus grands avantages ſont-ils capables de compenſer les maux qu'engendre cette affreuſe corruption ? Comment nommerons-nous donc l'attentat de ceux qui n'ont employé ces moyens, que pour bouleverſer un empire, avilir une nation qui avoit juſqu'à ce moment paru avec gloire, & ſécher dans les cœurs, peut-être pour jamais, le germe de tout bien ? Oui pour jamais, car il eſt difficile d'imaginer comment on pourroit retirer la France de l'abîme où vos pratiques l'ont plongée.

3°. *Peut-on remédier aux maux de la France ?*

L'anarchie eſt pire que le cahos ; on y trouve non-ſeulement le déſordre & la confuſion des principes, comme dans celui-ci, mais encore une répugnance preſqu'invincible à leur réunion ; une force active & puiſſante, qui les repouſſe & leur donne une inclination oppoſée à celle de leur nature. Comment y rétablir la premiere organiſation ?

Pour policer un peuple, il ſuffit de détruire la férocité de ſes mœurs ſauvages, ce ſont les ronces d'une terre nouvelle à défricher ; on adoucit le cœur de l'homme comme la terre par une culture douce & patiente : ce n'eſt qu'une force d'inertie.

qu'ils oppoſent aux ſoins du cultivateur : ils s'ouvrent par degrés, l'une, aux rayons vivifians du ſoleil, & l'autre à la lnmiere de la raiſon & à la chaleur du ſentiment. Il n'en eſt pas de même pour la terre épuiſée & devenue ſtérile, ni pour le cœur corrompu, & dégradé par l'habitude des vices. On régénere auſſi difficilement l'un que l'autre. Le travail en eſt long, & le ſuccès très-incertain.

C'eſt d'après ces idées généralement avouées, & que l'expérience a toujours confirmées, qu'il faut juger de l'eſpoir qu'offre aujourd'hui l'état de la France : l'anarchie où nous la voyons, la profondeur de la dépravation où l'on a plongé le peuple, l'habitude des vices politiques & moraux qui vont les lui rendre néceſſaires, ne permettent d'entrevoir un changement dans cette nation infortunée, qu'après tous ces excès de calamités dont l'immortel Monteſquieu nous a tracé le récit & l'image dans l'hiſtoire des Troglodites.

Ne m'en croyez pas, Meſſieurs, ſur ma parole : je ne ſuis encore ici que l'écho de nos cenſeurs. Ce trait eſt le dernier dont ils peignent nos opérations. Ils m'ont paru preſſans dans les raiſons d'où ils tirent une conſéquence auſſi fâcheuſe ; vous en allez juger vous-mêmes.

La nouvelle organiſation qu'on prépare à la

France, ne ſauroit s'établir. Si elle s'établiſſoit, elle ne ſauroit durer, en ſe détruiſant elle ameneroit un gouvernement des plus deſpotiques : Reprendre l'ancien gouvernement, d'après les réformes propoſées par le Roi, & conſenties par les provinces, eſt encore l'opération politique, la moins longue & la moins difficile.

1°. Impoſſibilité d'établir la nouvelle organiſation.

Cette nouvelle organiſation eſt forcée de la part de la nobleſſe, du clergé, du gouvernement, du ſouverain. Tout plie aujourd'hui, mais ſous le joug de la néceſſité, ſous la crainte des proſcriptions, à l'aſpect de l'appareil effrayant de l'ignominie & des tortures d'une mort violente. Cette baſe de la ſoumiſſion aux nouveaux décrets n'eſt pas ſeulement pour le peuple qui doit obéir, mais encore pour une grande partie des légiſlateurs modernes. Sur douze cents membres qui compoſent l'aſſemblée, il n'en eſt pas cent qui votent librement, qui ne conviennent en ſecret que les menaces ont étouffé leur voix, & empêché leur réclamation. Ne le voyons-nous pas ? les premieres places ſont l'appanage d'un petit nombre ſur leſquels la témérité de la jeuneſſe, ou la hardieſſe & la fougue du caractere, promenent

promenent tour-à tour le droit de dicter les loix & de les rédiger. Ce ſont eux qui propoſent les motions ; ce ſont eux qui les diſcutent, ce ſont eux qui intimident par des cris & des menaces, les membres que leur conſcience force quelquefois à une réſiſtance légitime ; ce ſont eux qui ſe ſont aſſociés dans le lieu des aſſemblées, une cohorte d'auditeurs dévoués qui renforcent leurs clameurs & redoublent l'effroi que cauſent les menaces. Ce ſont eux que de ſatellites ſoudoyés ſont toujours prêts à ſeconder par les fureurs de la révolte, & par les machinations abominables qui privent de pain le tranquille habitant des villes, afin de le rendre ſéditieux. Ces faits ſont généralement connus, même avoués publiquement au milieu de vous, Meſſieurs par quelques-uns de vos membres. Quelle confiance pourroit-on après ces lumieres, prendre en vos délibérations ? Comment regarder comme des loix nationales, les complots de quelques hommes, animés d'un tel eſprit ?

Ajoutez à cette nullité des loix, l'impoſſibilité de leur donner de la force contre les infracteurs. Les loix péſeront toujours ſur cette claſſe de la nation qui n'a que ſon induſtrie pour vivre, & c'eſt dans cette claſſe, que vous avez mis toute la force publique. L'employera-t-elle contre elle même ? Elle vous a ſi uti-

lement ſervi pour détruire l'autorité légitime. Croyez-vous qu'elle ſe prête de même à rétablir des loix dont vous lui avez appris à trouver le joug inſupportable ? Voyez comme elle a reçu vos décrets, & à quoi lui ont ſervi ces abolitions des droits de chaſſe, de dîme, de gabelle, &c., &c. Tout ce qui favoriſera ſes paſſions, vous le lui verrez accepter avec chaleur, & outrer dans la pratique ; mais malheur à vous-même, ſi vous vouliez contraindre ou gêner ſes emportemens. Vous l'avez bien ſenti ; & votre condeſcendance pour les excès auxquels elle s'eſt livrée, fait voir que vous n'avez été ſi modérés, que parce que la crainte agiſſoit ſur vous.

Nouvelle impoſſibilité, priſe de la nature même, de la nouvelle organiſation. Elle détruit tous les priviléges des Provinces ; elle met les coutumes & les habitudes de ces hommes, pour qui elles ſont preſque l'unique raiſon, en contradiction avec elles-mêmes ; elle ſépare les héritages, impoſe une nouvelle aſſociation d'intérêt, change les rapports de juſtice, de ſervice divin, de poids, de meſures : ſubſtitue, ainſi, un langage nouveau, des mœurs nouvelles, à une routine qui étoit devenue héréditaire, & le fond de l'éducation domeſtique. Il y a long-tems que je prévoyois une réſiſtance inſurmontable à cette nouvelle diviſion du Royaume,

à cette abolition des uſages des Provinces, à ce changement des tribunaux. L'inſurrection qui commence à ſe manifeſter vérifie mon préſage. La Bretagne ſe réunit pour s'oppoſer au démembrement de ſa conſtitution. Le Cambraiſis proteſte contre vos innovations. Le Languedoc déclare ſa conſtante adhéſion à ſes anciennes formes. Le Peuple de Metz prend ſous ſa protection ſon Parlement, qui s'éleve contre vos décrets. Le Hainaut veut s'aſſembler pour s'occuper légalement des intérêts de ſa Province, tout ſe remue & s'agite. Le Béarn verra-t-il tranquillement que vous ôtez à nos ſouverains le titre de roi de Navarre ; le Dauphiné, que vous proſcrivez ſon député parce qu'il oſe s'effrayer des ſuites de toutes vos cabales ? Quel jour affreux ſa juſtification ne jette-t-elle pas ſur vos démarches ? Les provinces ſouffriront-elles, parce que vous avez décrété de vous emparer des biens eccléſiaſtiques, que vous en groſſiſſiez le tréſor public ; que le revenu qui ſe conſommoit au milieu de leurs foyers, en ſoit tranſporté dans la capitale ; qu'au lieu de ſervir au ſoulagement de leurs pauvres, au ſervice divin dans leurs temples, on en faſſe le ſalaire des députés qui les leur enlevent, ou la reſſource des créanciers de l'Etat ? Comment avez-vous pu vous flatter d'une

condeſcendance auſſi déſintéreſſée, auſſi criminelle pour les repréſentans des communes dans chaque province ?

Mais abrégeons dans une matiere auſſi vaſte, & contentons-nous d'aſſigner les principales cauſes d'impoſſibilité dans le projet que vous avez conçu, d'ôter à la religion catholique ſon titre de dominante & d'admettre indiſtinctement tous les cultes, de détruire le célibat des prêtres ; d'ériger en loi le droit du divorce, de ne faire du Souverain qu'un ſecrétaire d'état ; de l'armée qu'une Milice bourgeoiſe ; de l'Etat entier qu'une ligue fédérative à l'exemple des provinces Américaines, de traveſtir les Ambaſſadeurs en Conſuls de places de commerce ; les Gouverneurs des provinces, en Commiſſaires de Milice ; enfin, pour dire le mot de l'énigme, de réaliſer cette chimere de Bayle, la République des Athées ; mais vous ſavez quelle fin infallible on lui a prédit, & c'eſt celle qu'on croit réſervée à votre nouvelle légiſlation, ſi elle pouvoit s'établir.

2° La nouvelle forme de gouvernement ne ſauroit durer.

Quelque puiſſant que ſoit un reſſort, il n'eſt

pas absolument impossible de trouver une force supérieure qui le tende & le maîtrise ; mais il ne faut pas qu'elle se relâche un instant, si l'on ne veut que la réaction prévaille à son tour & ne l'emporte sur la cause comprimante. Or se seroit la position de la France, si la nouvelle législation pouvoit s'établir. L'autorité souveraine avilie tendroit à se relever, & les moyens ne manqueront jamais à un prince habile & ambitieux. Eh quoi ! vous-mêmes, Messieurs, vous, les plus ardens destructeurs du trône, vous deviendriez les plus zélés restaurateurs du despotisme, si le monarque vous confioit ses intérêts. Ne l'avez-vous pas craint, & le décret qui a exclu un de vos membres, du ministere, n'en est-il pas la preuve ?

Le riche, l'homme en dignité, ne seroit pas moins empressé de faire réjaillir sur ses enfans l'hommage flatteur qu'il achetera toujours au pauvre, ou la reconnoissance dont on paieroit ses services. Vous vous êtes trahis vous-mêmes dans le projet de ce prétendu sénat, qui devoit succéder à la premiere noblesse dont vous décrétiez la suppression. Ne vous a-t-il pas paru nécessaire de conserver cet ordre, puisqu'en déracinant ces vieux chênes qui résistoient à la durée du tems, vous les remplaciez par vos noms qui, d'abord,

comme le grain du ſenevé, devoient croître à l'ombre de vos ſervices, & égaler dans la ſuite des ſiecles, ces têtes antiques que vous abattiez impitoyablement? Qu'auriez-vous dit, ſi un mauvais plaiſant avoit remis à cette occaſion, ſur le théâtre, la comédie de gregoire devenu roi dans un rêve, & qu'un ſecond rêve refait Gregoire? La plaiſanterie vous auroit paru un crime de lèze-nation; mais vous regardez comme un droit de la liberté de jouer la religion, de traduire ſes miniſtres ſur la ſcene, & de rappeller au peuple les erreurs & les égaremens d'un prince foible. Quelle eſt donc votre équité?

Autre chimere que celle d'un droit égal *de tous à tout*, de la confuſion des conditions; ce ſeroit vouloir aſſimiler un grand Etat à la République de Raguſe, & vous êtes trop ſavans en politique. Rome put tirer ſes magiſtrats de la charrue, tant qu'elle ne poſſéda que quelques acres de terre en Italie: elle eut beſoin de nommer des Généraux & des Proconſuls élevés ailleurs que dans les ateliers ou au milieu des travaux ruſtiques, lorſque ſa puiſſance eut franchi les Alpes & la Méditerranée. Quoi! parce que nos avocats & nos procureurs peuvent, dans ce moment, travailler à un code politique, vous croiriez trouver toujours dans

leur ordre, des hommes capables de manier les intérêts des nations, de quitter la plume pour prendre l'épée, & de conduire, comme Turenne, les travaux d'une campagne ſavante, en venant de démêler la juſtice d'une cauſe, au travers du labyrinthe de la chicane ? Non, la nature, qui ſemble avoir fait un effort de nos jours, ne vous a point promis de renouveller ſes prodiges. Croyez-moi, ſans attacher les hommes aux conditions, & les emplois à la naiſſance plutôt qu'au talent, laiſſez cependant s'établir une habitude de vocation qui prépare le citoyen, dès ſon enfance, pour les emplois auxquels il pourra prétendre. Si de la timide colombe il ne ſauroit ſortir une aigle au vol hardi, vous ne ſauriez non plus faire un général d'armée, ni un miniſtre d'affaires étrangeres, d'un cordonnier ou d'un avocat. L'épreuve que vous en faites dans vos diſtricts municipaux, même dans la capitale, vous prouve cette vérité. Que l'épicier vaque à ſon commerce, que le négociant calcule ſes profits dans ſon comptoir, & qu'il laiſſe à cette claſſe d'hommes, qui n'a beſoin que d'une décoration ou de la gloire d'entendre dire qu'elle a bien ſervi l'état, qu'il lui laiſſe, dis-je, le ſoin de l'adminiſtration civile & du repos public. Notre ſiecle peut être celui de la préſomption ; mais l'orgueil, la

bonne opinion de nous-mêmes, ne font pas le talent.

Vous voulez un gouvernement municipal, & vous le croyez durable? Rendez-le donc propre à faire la sûreté publique. On voit bien que vous tendez, par cette administration, à un gouvernement populaire; mais d'où prendrez-vous les moyens d'assurer sa consistance? Est-ce l'exemple de la Municipalité de Paris, l'accord & l'harmonie qui regne entre ses membres, la résistance qu'en éprouvent vos décrets, & le ménagement que vous êtes obligés d'avoir pour les districts, qui fondent votre espérance? Est-ce la sûreté des personnes, l'abondance des provisions, la promptitude du secours contre les violences populaires, les égards & la considération dont y jouissent les citoyens sages & tranquilles, qui vous font préférer ce genre de police à celui que vous avez regardé comme abusif?

Cet essai vous présage les mêmes succès dans les autres municipalités. Vous en ferez une source de division par le choc des intérêts & des prétentions; vous multiplierez les brigues, & par elles les querelles & les divisions; vous donnerez aux ignorans le droit de conduire les affaires, aux présomptueux celui de tout oser; chaque municipalité va s'isoler,

jalouſer ſa voiſine, la contrarier pour ſe venger, ſi elle paroît ſupérieure ; interrompre ainſi cette harmonie qui réunit toutes les parties d'un vaſte Etat, le lie en un corps, & permet à l'eſprit du gouvernement qui doit être un, de circuler avec facilité juſques aux extrémités, & d'y répandre la force & la vie qu'il a puiſée dans le cœur. Souvenez-vous de la fable de Menennius ; le triſte état où Paris s'eſt vu réduit, n'a dû que trop vous en fournir l'application. Déjà tout languit, parce que vous arrachez le laboureur à ſa charrue afin de l'entraîner au conſeil politique, l'artiſan à ſon attellier, le commerçant à ſes affaires, l'homme de loix à ſon étude ; que ſera-ce quand vous en aurez fait autant des ſénateurs ? Mais craignez leur reſſentiment lorſqu'au retour du conſeil une famille en pleurs demandera à ſon pere une nourriture qu'il ne lui aura point gagné, lorſqu'une épouſe déſolée lui apprendra la demande preſſante d'un créancier qui menace de ſaiſir ſa couche. Ne maudira-t-il pas votre prétendue liberté civile ? Ne regretera-t-il pas ce repos dont il jouiſſoit après la fatigue de la journée, lorſque votre nouvelle organiſation l'obligera de s'armer d'un mouſquet, & d'aller, aux dépens de ſon ſommeil, veiller à la tranquillité des autres? Penſez-y, Meſſieurs, & ſoyez aſſez prudens pour

ne pas abuſer de la crédulité d'un peuple bon & facile, pour ne pas vous expoſer à ſon reſſentiment & à ſa juſte vengeance, quand une cruelle expérience lui aura fait connoître l'égarement où vous l'avez jetté.

3°. Elle ſeroit ſuivie d'un gouvernement plus deſpotique.

Vous qui redoutez le deſpotiſme, ſachez voir que vous en préparez un plus dur & plus inſupportable que celui que vous prétendez détruire. Le peuple déſabuſé ſe jettera avec un abandon d'autant plus entier dans les bras du Souverain, qu'il ne verra autour de lui que les triſtes effets de ſa rébellion. Il ne trouvera de sûreté que dans l'obéiſſance la plus aveugle pour réparer les excès de ſa licence, il ſe dévouera ſans réſerve aux caprices même d'un maître, de peur de conſerver encore un reſte du pouvoir légiſlatif qui l'a rendu ſi malheureux. C'eſt la raiſon, c'eſt l'expérience qui nous préſagent cette deſtinée. Si nous ſommes aſſez bons pour nous livrer à vos conſeils, ſoyez, Meſſieurs, aſſez ſages & aſſez généreux pour ne pas faire de notre confiance en vous, la ſource de tant de maux.

Corrigez les abus, c'eſt bien fait; mais rendez-nous cet ordre des choſes qui nous a ſi bien réuſſi. Vous avez beſoin de ſoutenir le crédit de l'Etat, de fournir à ſes dépenſes; eh bien, nous ſommes-nous jamais refuſés à vos demandes, quelqu'exceſſives qu'elles fuſſent? Mais pourquoi nous avilir aux yeux des Nations étrangeres par la ridiculité d'un décret qui nous déchauſſe? Avez-vous pu, ſans rire, ou plutôt, ſans rougir de vous-mêmes, ôter vos boucles & condamner toute la France à l'uniformité de la chauſſure? Pouvez-vous, ſans croire exciter la pitié, recevoir pour l'Etat des dons d'anneaux, &c. &c. &c. O France, quelle eſt ta détreſſe s'il te faut de pareils ſecours! Ceci ne ſeroit que riſible, Meſſieurs, ſi tous vos décrets ne portoient atteinte à la propriété, à la tranquillité publique. Mais vous ſavez que le ſacrifice généreux de vos boucles a excité l'indignation du peuple contre ceux qui ne marchoient pas ſur vos traces, contre les femmes qui oſoient encore porter des boucles à leurs oreilles, & la maniere dont elles en ont été punies. Eh! ces attentats ne vous ouvrent pas les yeux?

Ah! je vous en conjure, ayez pitié de nous, s'il en eſt encore temps, ayez pitié de vous-mêmes. Sylla peut ſe laſſer dans Rome de meurtres & de carnage, & ſe faire une vieilleſſe tranquille parmi

un peuple que ſa dictature avoit cruellement tourmenté ; mais les décemvirs ſouleverent enfin le peuple par leurs excès. Rendez-nous notre Roi tel qu'il a toujours mérité & obtenu nos hommages & notre amour ; écoutez ce qu'il veut faire pour ſon peuple, & nous ſerons certainement heureux. Rendez-nous une Reine qui nous fut toujours chere par ſa bienfaiſance, & qui s'eſt acquiſe par ſon courage héroïque, de nouveaux droits à notre reſpect & à notre admiration. Rendez-nous notre gouvernement épuré de ſes abus, comme le demandoient le ſouverain & la nation, & la France ſera comme ci-devant, l'objet de la jalouſie des autres peuples; rendez-nous notre adminiſtration dégagée de toutes les entraves de la cupidité, comme elle vous a été propoſée, & nos fortunes ne ſeront plus vexées ; rendez-nous nos tribunaux dépouillés de tous les ſubterfuges de la chicane, & nous verrons renaître le repos dans nos villes & dans nos campagnes; rendez-nous notre armée ſoumiſe aux juſtes loix de la milice, & nous ſerons à l'abri de toute crainte du dehors ; rendez-nous nos loix rétablies conformément aux droits de la nation, à ſa liberté, & nous aurons une conſtitution propre au bonheur & à la proſpérité de l'empire ; rendez-nous la forme de l'état, & les ordres qui l'ont toujours conſtitué, dépouillés des privileges

onéreux, auxquels ils renoncent eux-mêmes, des droits excluſifs aux places pour ne pas éteindre l'émulation, & nous verrons renaître cette émulation de vertus & de ſervices, qui ont porté ſi loin la gloire du nom françois ; rendez-nous l'ordre du clergé avec ſes poſſeſſions mieux diſtribuées, ſurveillées avec plus de ſoin, & nous aurons des miniſtres plus vigilans, & une religion plus épurée.

Eh quoi ! la gloire d'avoir contribué à un renouvellement ſi ſalutaire ne vous ſuffiroit donc pas ? elle eſt infaillible, & déjà nos cœurs ſe préparoient à vous élever un monument auſſi durable que l'empire qui vous auroit dû ſa nouvelle ſplendeur. Pourquoi lui préferez-vous un honneur au moins bien incertain, & que vous fondez ſur tant de calamités ? Pourquoi, quand même le ſuccès ſeroit inconteſtable, nous le faites-vous acheter par des maux beaucoup plus grands que le bien que vous nous deſtinez ? Il étoit une voie ſi facile de nous mener au bonheur, & vous en avez choiſi une qui eſt impraticable, & qui nous égare ? Des ſignes certains vous avertiſſent de l'inutilité de vos travaux, & vous vous obſtinez dans vos projets ? Ne voyez-vous pas déjà un grand nombre d'entre vous, ſe retirer, pour ne plus participer à la ruine de la France, un plus grand nombre que vous avez retenus par vos

*14

défenſes, & qui auroient diſſous votre aſſemblée. Entendez ceux qui ont pu ſe mettre à l'abri de vos reſſentimens, ſe condamner comme vos complices, ſolliciter par un aveu humiliant, le pardon de la trahiſon qu'ils faiſoient à l'état, lorſqu'ils délibéroient avec vous, & vous inviter par leur exemple, à un amendement tardif ſans doute, mais encore ſalutaire.

Je finis, Meſſieurs, en formant le vœu d'un cœur dévoué au bien public, celui de vous voir prendre en conſidération les réflexions que je viens de mettre ſous vos yeux, & de les faire ſervir au bonheur de notre patrie commune.

FIN.